



Comité national de liaison  
des établissements publics de coopération culturelle

## Les chantiers de la saison 2019-2020 et appel à participation

Le programme d'action du Comité national de liaison

L'Université 2019 a été l'occasion de faire un bilan de la saison passée et de tirer quelques enseignements concernant le programme d'action du comité national de liaison. En améliorant les conditions de réalisation des chantiers, l'objectif est de mobiliser les équipes et de faciliter leur implication et leur participation.

### Les conditions à réunir

Pour rendre notre programme plus efficient, nous avons convenu :

- que les chantiers du comité ne soient pas considérés pas du travail « en plus », mais doivent être intégrés dans l'agenda quotidien des équipes de direction. Les chantiers doivent être au service du fonctionnement et de gouvernance de chacun des établissements. C'est pour cette raison qu'il est préférable de retenir un nombre limité de chantiers pour permettre à chaque membre du comité de s'y investir ;
- que les *Carnets de coopération* sont devenus au fil du temps très exigeants. Le dernier numéro sur les contributions statutaires comprend 24 pages avec une ligne éditoriale particulièrement soutenue. Il nous faut sûrement revenir à une ligne éditoriale plus diversifiée avec une majorité de Carnets de coopération qui devraient être limités à 8 ou 16 pages, et de retenir l'idée de réaliser un seul *Carnet de coopération* thématique plus volumineux par an.
- qu'un équilibre doit être trouvé au sein des membres pour mener de front les chantiers du comité et ceux retenus au sein du *Groupe ressources*. Il serait intéressant que chacune et chacun réfléchisse au nombre de jours possibles à consacrer à chaque chantier sur la saison 2019 - 2020. Cela faciliterait la coordination générale, l'animation et la planification des différents résultats atteindre, en phase avec l'activité de son établissement.

Ces trois conditions visent à mobiliser l'ensemble des équipes membres du comité de liaison, présents ou non à l'Université, dans la réalisation de ces différentes publications. En effet, c'est cette expérience individuelle et collective qui permet d'acquérir, de consolider et de développer des compétences utiles au fonctionnement de chaque établissement. Pour faciliter la dynamique de travail sur chacun des chantiers, il a été reconduit le principe de nommer un référent, coordinatrice ou coordinateur du projet avec l'appui du délégué général.

## L'élaboration d'un *Livre blanc sur la coopération culturelle*.

À partir du repérage des 25 principes directeurs réalisés au cours de l'Université, l'objectif est maintenant de formaliser un document de référence (Le Livre Blanc) autour du thème *coopération/compétence légale et partagée/nouvelle ingénierie*. Notre volonté est une mise à l'agenda politique des questions relatives à la coopération. Ce processus devrait nous amener à produire différents documents utiles pour mobiliser les élus, les services de l'État et les équipes des établissements culturels et artistiques sur cette problématique de coopération et des responsabilités qui en découlent.

A cette occasion, il est envisagé de se rapprocher des réseaux professionnels comme l'ANDEA (Association nationale des Ecoles d'Art), le réseau des pôles d'enseignements supérieurs artistiques ou le SYNDEAC (Syndicat national des Entreprises artistiques et culturelles) par exemple. Ce chantier sera l'occasion de recueillir des paroles de personnes élues ayant l'expérience d'administration d'un EPCC. Cette démarche débouchera en 2020 sur la réalisation d'un « 4 pages », publication coréalisée avec les réseaux volontaires, dans la perspective de l'arrivée de nouveaux élus : « Principales caractéristiques et mode d'emploi de l'EPCC ». Le comité doit être en mesure de s'adresser aux nouveaux élus en 2020 lors des élections municipales (et intercommunales et métropolitaines), et en 2021 lors des élections régionales et départementales. Une restitution lors d'une rencontre nationale a été envisagée : le salon des maires et des élus territoriaux en octobre 2020 par exemple. Ce temps de restitution et de débats est une priorité.

Par ailleurs, ce processus de formalisation pourrait être l'occasion d'un *Carnet de coopération* sur les monographies d'expériences qui pourraient s'intituler : « à la recherche de la coopération », ou comment mobiliser l'ensemble des acteurs, y compris les équipes des établissements à *fabriquer du commun*, à fabriquer « du nous ».

### **Coordinateur du chantier**

CICLIC Centre Val-de-Loire

### **Les premiers membres du groupe**

Le Théâtre de Bourg en Bresse

Le Train Théâtre (Portes les Valence)

Le Château de la Roche Guyon

## L'articulation des procédures entre l'EPCC et les labels définis dans les décrets (*Carnet de coopération #10*)

Ce chantier privilégiera une approche pragmatique : le comité n'est pas en mesure d'assurer le « service après-vente » législatif et réglementaire. Cependant le comité constitue un espace collectif de résolution des problèmes rencontrés par ses membres. Nous avons donc décidé que ce chantier serait l'occasion dans un premier temps d'explorer les situations de chaque établissement impliqué sur ce chantier. Nous verrons dans un second temps, en 2020, la possibilité et l'opportunité ou non d'une modélisation. Nous devons rapidement démarrer ce chantier car plusieurs établissements vont être confrontés à la nécessité d'articuler les procédures liées aux labels et celles intrinsèques aux EPCC.

Ce chantier a pour objectifs d'étudier et comparer le contenu de la loi création, des décrets concernant les labels ainsi que le contenu des CPO (conventions pluriannuelles d'objectifs), la note d'orientation et de cadrage lors du recrutement, le règlement intérieur du conseil d'administration de l'EPCC et les statuts des Etablissements afin de mieux les articuler.

### **Coordinateur du chantier**

CDN Normandie Rouen

### **Les premiers membres du groupe**

EPCC du Sud aquitain-scène nationale, L'Astrada (Marciac), L'Autre Canal (Nancy)

Le Théâtre de Bourg en Bresse, l'EPCC d'Issoudun

## La simplification administrative : quel équilibre trouver entre une logique de *sur-délibérations* ou de *sous-délibérations* ?

Ce projet s'appuiera sur l'organisation d'une première rencontre nationale des agents comptables des EPCC. Publication prévue au cours du premier semestre 2020. Une réunion du groupe de travail est d'ores et déjà programmée le **mercredi 9 octobre prochain** à Paris pour préparer ce chantier avec l'association nationale des comptables publics. Le calendrier initial se trouve donc modifié et nous invitons les établissements ayant déjà discuté de cette date avec leur agent comptable de préciser que cette réunion est organisée dans la perspective de la future rencontre nationale qui se déroulera en 2020.

### Coordinateur du chantier

Théâtre de Bourg en Bresse

### Les premiers membres du groupe

CDN Normandie Rouen

La Barcarolle (Saint Omer)

L'Autre Canal (Nancy)

Théâtre de Lorient

## Le chantier avec le Sénat

Vu nos expériences passées, nous sommes vigilants à bien doser l'investissement sur ce type de chantier. La rencontre du jeudi 11 juillet avec les membres de la mission d'information sur les EPCC de la commission culture du Sénat nous a permis d'aborder deux sujets : la position de la direction et les contributions statutaires. La sénatrice Sylvie Robert et le sénateur Laurent Lafon sont convaincus de l'intérêt d'une amélioration des dispositions sur ces points. Cependant, de leur point de vue, il s'agit d'aspects plus réglementaires plutôt que législatifs. Cette partie réglementaire étant de la responsabilité du ministère de la culture, ils nous invitent à nous rapprocher des services du ministre de la Culture. Un rendez-vous a été sollicité auprès du cabinet de Monsieur le ministre.

### Coordinateur du chantier

CDN Normandie Rouen (Présidence de l'association)

### Les premiers membres du groupe

CICLIC Centre Val-de-Loire

Le Théâtre de Bourg en Bresse

## La rédaction des *Notes du Comité*

Le principe est simple : aborder un sujet précis en s'obligeant à la synthèse «1 sujet / 1 page ». Cette publication est très différente d'un *Carnet de coopération* puisqu'elle s'adresse exclusivement aux membres adhérents du comité. C'est un exercice qui nécessite la construction d'un argumentaire stabilisé sur une question et quelques documents de référence. Pour la saison 2019-2020, le thème proposé est :

**Le mécénat et le sponsoring** : pour les collectivités publiques et l'État, le mécénat et le sponsoring sont souvent perçus comme des solutions « miracles » pour répondre aux difficultés budgétaires rencontrées par certains établissements. Cela devient une chimère auxquelles nous devons être en mesure de répondre. Dans un contexte de recherche de notoriété et de marketing territorial, cette Note du Comité apporterait un éclairage utile aux établissements.

## La préparation de l'Université d'été 2020

La VIIème Université d'été du comité de liaison se déroulera en région Centre Val de Loire, à l'invitation de l'EPCC d'Issoudun. **Celle-ci s'y déroulera du mercredi 24 juin au vendredi 26 juin 2020.** Ce moment de rencontre sera préparé conjointement avec Ciclic Centre Val de Loire.

Nous vous invitons d'ores et déjà à retenir ces dates. L'Université annuelle est le seul moment où les équipes ont l'occasion de faire un point sur la saison passée et de préparer les chantiers à engager sur la saison suivante.

Les membres du bureau de l'association participeront activement à la préparation de cette rencontre 2020. En qualité de membre, vous avez également la possibilité d'apporter votre contribution.

**Coordinateur du chantier**  
EPCC d'Issoudun  
**Les premiers membres du groupe**  
CICLIC Centre Val-de-Loire

## Appel à participation

Merci de copier ce Bulletin de participation dans un mail adressé à [contact@culture-epcc.fr](mailto:contact@culture-epcc.fr)

Réponse individuelle en cochant la case.

ETABLISSEMENT	
NOM	
PRENOM	
ADRESSE MAIL	
TEL	

### VOTRE PARTICIPATION

<p><b>L'élaboration d'un Livre blanc sur la coopération culturelle.</b> Coordinateur du chantier CICLIC Centre Val-de-Loire</p>	<input type="checkbox"/> Je participe <input type="checkbox"/> Je ne suis pas en mesure d'y participer
<p><b>L'articulation des procédures entre l'EPCC et les labels définis dans les décrets (Carnet de coopération #10)</b> Coordinateur du chantier CDN Normandie Rouen</p>	<input type="checkbox"/> Je participe <input type="checkbox"/> Je ne suis pas en mesure d'y participer
<p><b>La simplification administrative : quel équilibre trouvé entre une logique de sur-délibérations ou de sous-délibérations ?</b> Coordinateur du chantier Théâtre de Bourg en Bresse</p>	<input type="checkbox"/> Je participe <input type="checkbox"/> Je ne suis pas en mesure d'y participer
<p><b>Le chantier avec le Sénat</b> Coordinateur du chantier CDN Normandie Rouen (Présidence de l'association)</p>	<input type="checkbox"/> Je participe <input type="checkbox"/> Je ne suis pas en mesure d'y participer
<p><b>La rédaction des Notes du Comité</b> Le mécénat et le sponsoring :</p>	<input type="checkbox"/> Je participe <input type="checkbox"/> Je ne suis pas en mesure d'y participer
<p><b>La préparation de l'Université d'été 2020</b> Coordinateur du chantier EPCC d'Issoudun</p>	<input type="checkbox"/> Je participe <input type="checkbox"/> Je ne suis pas en mesure d'y participer